



PROCES-VERBAL SUCCINT

pour l'Année 2020

Le lundi 20 septembre 2021, après un vote à l'unanimité des membres du bureau, l'Assemblée Générale ordinaire pour le bilan de l'année 2020 de la FNRG, section de Gaillac ne sera pas organisée car aucune activité prévue au sein de l'association n'a été réalisée en raison des divers confinements imposés dès le 15 mars 2020.

Néanmoins, il est établi le présent procès-verbal succinct.

VIE DE LA SECTION

BILAN MORAL

DECES :

Pour l'année 2020, nous avons enregistré aucun décès.

L'an 2020 a apporté son lot de larmes et de souffrances dans les rangs de nos camarades de l'active décédés en service commandé.

ADHESIONS :

Au cours de l'année 2020, la section a enregistré de nouvelles adhésions :

- Mme. et M. Rudy CASANUEVA,
- Mme et M. Nicolas GERAUD
- Mme Marie-Françoise ROUSSY
- Mme Marie-Hélène RAU
- M. André SCHMITT

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

Nous avons enregistré **QUATRE** démissions.

Au 31 décembre 2020 la section comprend **143 adhérents(es)**.

- Retraités : 69 dont 12 + 85ans
- Veuves : 12 dont 12 + 80 ans
- Épouses – Compagnes : 49 dont 5 + 80 ans
- Sympathisants(es) : 13
- Actifs : 00

Je vous invite à contacter les jeunes retraités qui viennent résider près de chez vous et les inciter à adhérer à la FNRG. Mais je sais qu'il est difficile de les convaincre, beaucoup d'entre eux « coupent les ponts » avec l'institution !!!

Adhérer à la FNRG, c'est faire preuve de solidarité entre retraités et actifs.

.../...

Je remercie les membres du bureau qui me secondent dans le fonctionnement de la section et tout particulièrement :

- M. TORRIJOS Louis et M. DELABIE Serge nos porte-drapeaux qui n'hésitent pas à répondre présents aux diverses manifestations patriotiques de la région. Ont participé à vingt-quatre cérémonies patriotiques.

- Mme et M. Gilles RAULLET, qui s'investissent dans la tenue du blog internet propre à la section et qui organise, gère avec son épouse les diverses manifestations de la section (excursions – voyages).

- M. Serge ROLIN, trésorier de la section qui tient les comptes avec rigueur et sérieux.

- M. Bernard BALDET, pour les diverses démarches effectuées sur Albi.

COTISATIONS :

Les cotisations décidées à l'unanimité par le bureau sont les suivantes :

- pour le retraité : 20 € ; (si + 85 ans, cotisation offerte)
- pour l'épouse ou compagne du retraité : 6€ ;
- pour la veuve : 10 € (si + 80 ans, cotisation offerte)
- pour le compagnon d'une veuve : 10 €
- pour le sympathisant : 15 €.

Il a été décidé par ailleurs la radiation de la section de toute personne qui ne paiera plus sa cotisation après l'envoi d'un premier rappel. Je vous invite donc, chacun et chacune, lorsque vous rencontrez un adhérent de la section, au cours de votre conversation, à lui rappeler s'il s'est acquitté de la cotisation annuelle.

Le président souligne sa satisfaction de constater qu'à la fin de l'exercice 2020 après quelques rappels, il n'y avait aucun impayé et remercie chaleureusement les adhérents(es).

RELATIONS AU SEIN DE LA SECTION :

Si nous voulons que cet esprit de grande famille perdure et ne se perde pas au fil du temps, nous ne devons pas « tomber » dans l'individualisme qui est le pire ennemi de la confiance collective, Alors bâtissons la confiance sur le relationnel, sur la solidarité entre retraités et avec les actifs et non plus sur l'indifférence de tous sans souci des autres.

M. Bernard BALDET se porte volontaire pour rejoindre le bureau et s'investir dans son fonctionnement. Merci cher ami.

CORRESPONDANCE :

Afin de faire quelques économies en frais de timbres, je vous demande, si vous le souhaitez et sans aucune obligation de votre part, de me communiquer votre adresse Internet (74 adhérents(es) ; toutes les informations de la direction de la FNRG, de la section et du délégué de la CNG, de GENDCOM, vous seront adressées par ce biais là. Vous serez ainsi tenus au courant de toutes les évolutions de la gendarmerie et du social.

Par ailleurs, sur Gaillac, je m'efforce de distribuer les divers courriers ce qui me permet de rencontrer les veuves et quelques retraités.

BILAN FINANCIER :

Le bilan financier de l'année 2020 (Cf. *comptabilité jointe*).

Recettes : 2270 € - dépenses : 1612,84€ - Solde total (livret A et Banque Postale) : 3636 €

Eu égard au solde financier de la section, les membres du bureau ont décidé, après vote :

- *d'offrir aux adhérents(es) les réjouissances de la galette des Rois,*
- *d'allouer une somme de 5 € à chaque adhérent(e) participant au repas de l'assemblée générale.*

.../...

INFORMATIONS DIVERSES

CAVE DE LABASTIDE DE LEVIS : Il est rappelé qu'il existe une convention de partenariat entre la cave de Labastide-de-Lévis et la FNRG, section de Gaillac. Les adhérents(es), sur présentation de la carte d'adhésion, bénéficient d'une remise sur l'ensemble des vins.
Par ailleurs, une dotation en vin à hauteur de 150€ est attribuée pour une réunion de la section.

LOISIRS :

Galette des Rois : Compte-rendu joint.

Pour l'année 2020 : En raison de la pandémie et des confinements, aucune activité a été effectuée à partir du 15 mars 2020 et jusqu'au 30/12/2020.

Il est possible de consulter tous les comptes-rendus et les photos des activités sur le blog de la section.

Alain DOUREL
Président FNRG section de Gaillac



FNRG Section de GAILLAC

COMPTABILITE 2020

<i>Charges / Dépenses</i>		<i>Recettes</i>	
<i>Achats liés aux activités</i>		<i>Subventions</i>	
Gerbe 16/02 Gendarmes.morts en service	20	Commune de Gaillac	300
Gerbe 11 Novembre		<i>Cotisations adhérents</i>	
		Cotisations 2020	1753
<i>Frais de fonctionnement</i>			
Assurance Responsabilité Civile	94,5		
Frais postaux		<i>Autres produits</i>	
Fournitures de bureau		Produits financiers Caisse Epargne	17
Réunion du 11/02/2020 à Tarbes	18,9	Don	
Achat cartes adhérents	19,44	Subvention FNRG Paris	200
<i>Autres dépenses</i>			
Reversement cotisation FNRG Paris	788		
Repas A.G (invités et adhérents)	253		
Abonnement internet Blog section	59		
Don au profit militaires BT St-Martin Vésubie	100		
Frais tenus de comptes bancaires	78		
Galette des rois	182		
<i>Total des dépenses</i>	<i>1612,84</i>	<i>Total des recettes</i>	<i>2270</i>
<i>Bilan financier 2020 =</i>		<i>657,16</i>	
<i>CUMUL des soldes de tous les avoirs bancaires</i>			<i>3 638,00 €</i>